

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du territoire
et de la décentralisation

**Direction des transports ferroviaires
et fluviaux et des ports**

Arrêté du 20 mars 2025

**portant renouvellement de l'agrément d'une psychologue au titre du décret n° 2010-708
du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : ATDT2502025A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports en date du 20 mars 2025, l'agrément accordé par arrêté du 3 avril 2020, au titre de psychologue, à la personne dont le nom suit, pour procéder à la certification des conducteurs de train est renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 3 avril 2025 :

Psychologue : Carole PACQUET.